

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

17.6.2026 - | DGCCRF

Signature de l'accord de prêt européen SAFE de 15,1 Md€

En marge du salon Eurosatory, les ministres Catherine Vautrin et Roland Lescure ont signé avec les commissaires européens Andrius Kubilius et Piotr Serafin l'accord de prêt de 15,1 Md€ dans le cadre de l'instrument européen SAFE, le 17 juin 2026.

Cette signature marque une étape majeure dans la concrétisation d'une industrie de défense plus robuste, grâce à la mise en œuvre d'acquisitions conjointes à l'échelle européenne.

Au salon Eurosatory à Villepinte (93), la ministre des Armées et des Anciens combattants, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, le commissaire européen à la Défense et à l'Espace Andrius Kubilius et le commissaire chargé du budget, de la lutte contre la fraude et de l'administration publique Piotr Serafin ont signé un accord de prêt de 15,1 Md€ dans le cadre de l'instrument européen SAFE, le 17 juin.

L'instrument SAFE s'inscrit dans le cadre de la feuille de route ReArm Europe, un ensemble de mesures destiné à fournir aux États membres de l'Union européenne (UE) des leviers financiers afin d'accélérer la montée en puissance des investissements dans les capacités de défense.

Adopté le 27 mai 2025, SAFE permet aux États membres de bénéficier de prêts octroyés par la Commission européenne, pour une enveloppe totale de 150 milliards d'euros, à un taux préférentiel. Ces financements visent à permettre aux États membres de mener des acquisitions conjointes dans

des domaines capacitaires prioritaires, et de favoriser ainsi la montée en puissance de la base industrielle et technologique de défense européenne, sur la base de critères de préférence européenne robustes.

Par cette signature, la France réaffirme son engagement à la construction d'une Europe de la défense plus souveraine, plus résiliente et capable de répondre collectivement aux défis sécuritaires actuels et futurs.

Contacts presse :

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants : media@dicod.fr – 09 88 67 33 33

Bureau de presse de Bercy : presse.bercy@finances.gouv.fr – 01 53 18 33 80

Service presse du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : presse.dcp@diplomatie.gouv.fr – 01 43 17 52 01

<https://presse.economie.gouv.fr/signature-de-laccord-de-prest-europeen-safe-de-151-mdeur>